

Certificat d'université « l'insertion professionnelle » (CUIP) et « Initiation à la Recherche » (CUIR)

Préambule :

Pour permettre à des usagers ne pouvant à l'issue de leur diplôme obtenu en Nouvelle-Calédonie, de se confronter aux attentes des universitaires et du monde professionnel, l'UNC propose ce certificat d'université, outil permettant de leur offrir une première expérience dans un milieu professionnel.

Public concerné :

Le dispositif est ouvert aux seuls diplômés de l'UNC ou ex-étudiants de l'UNC, mais aussi aux candidats admis dans une formation de l'UNC pour laquelle l'inscription n'est pas encore ouverte, qui attestent d'un projet personnel ou professionnel, justifiant l'inscription en CUIP ou CUIR et le conventionnement. Une lettre de motivation du candidat au dispositif sera jointe au dossier.

Conditions :

- Obtenir un stage en adéquation avec le projet professionnel soit dans une administration, un organisme de recherche ou une entreprise de Nouvelle-Calédonie.
- Obtenir l'aval de l'UNC, validé par un tuteur pédagogique de l'UNC
- Obtenir l'aval de la direction de l'administration, de l'organisme de recherche ou de l'entreprise et bénéficier d'un maître de stage désigné par cette direction.
- Définir les objectifs de stage qui doivent être impérativement en lien avec le projet d'études à poursuivre et conforter le projet professionnel.

Contenu :

Elle comportera une partie théorique et une partie pratique en fonction des spécialités des inscrits.

Partie théorique :

- Le rapport de stage
- La présentation orale

Partie pratique :

Stage en laboratoire ou en entreprise ou en administration : 3 mois minimum/ 6 mois maximum, définis dans l'année universitaire calédonienne (février – décembre) au sein du même organisme d'accueil.

Evaluation :

Les étudiants devront remettre un rapport de stage (20 pages maximum) et effectuer une présentation orale (15 minutes) en présence d'un jury, dont la composition sera fixée par la présidente de l'UNC. Une attestation justifiant que l'étudiant a satisfait aux contrôles des connaissances sera délivrée par l'UNC.

Droits d'inscription 2026 :

7.000 cfp auxquels il convient d'ajouter si nécessaire les frais de couverture sociale, CAFAT et MDF.

Les demandes peuvent se faire soit par mail à deve_bve@unc.nc ou directement à l'accueil général de l'UNC.